CONSEIL MUNICIPAL MARDI 04 FEVRIER 2020

Présents: M. AUBRY Bernard, M. POHER Jean-Claude, M. LEMAIRE Michel, M. DUVEY Marc, Mme COLLEMARE Françoise, M. ADDE Albert, Mme BECQUET Laurence, Mme CARTIER Alice M. DIJON Michel, Mme HUCHER Béatrice, Mme LEBEC Sandra, M. POULAIN Alain, Mme POTTIER Morgane.

M. JOUANNET Jean-Mickaël donne procuration à M. DUVEY Marc. Absente excusée : Mme BOUVIE Delphine

M. le Maire donne lecture des grandes lignes du compte-rendu du dernier conseil municipal pour mémoire. Pas d'observation.

M. POHER Jean-Claude donne l'information suivante : le car de transport scolaire de la Neuville du Bosc prend au passage des enfants du Clos Fleuri, rue aux roux, afin de les emmener à l'école primaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a rendez-vous jeudi 06 février à 10 h 00 en mairie avec une personne du Département pour étudier un emplacement pour un projet d'aire de co-voiturage sur Harcourt.

DÉLIBÉRATION APPROUVANT L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 18 et CRÉATION D'UN CHEMIN DE SUBSTITUTION

Monsieur le Maire informe que la procédure concernant l'aliénation d'une partie du CR 18 et création d'un chemin de substitution arrive à son terme. Il donne lecture du rapport du Commissaire Enquêteur (enquête qui s'est déroulée du 11/12/2019 au 20/12/2019).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- I. Prononce le déclassement d'une partie du chemin rural N° 18 (270 ml emprise de 9 a 61 ca), et création d'un nouveau chemin rural de substitution et classement dans le domaine privé de la commune.
 - Son emprise ne fait plus l'objet d'acte de surveillance ou de voirie et il n'est plus utilisé comme voie de passage ouverte à la circulation générale.
- 2. Approuve son aliénation (une partie du CR n°18) au profit de M. DESHAYES Cyril en contrepartie de la création d'un itinéraire de substitution sur les parcelles B N° 45 et 47, en limite avec les parcelles B N° 46 et 53 le long de la Pomme Dorée. Cet itinéraire de substitution, d'une longueur de l'ordre de 190 m pour une largeur

moyenne de 4 m, sera d'une contenance de 7 a 73 ca.

Cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie. Mention sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département et notifiée à Monsieur le Préfet de l'Eure ainsi qu'aux riverains concernés par ce CR.

PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2020:

Le conseil municipal étudie les documents suivants :

- Situation des dépenses et recettes au 30/12/2019
- Le tableau des emprunts
- Les propositions dépenses/recettes en section de fonctionnement et investissement
- Les subventions accordées aux associations communales

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet de l'Eure accordant une subvention d'un montant de 9 994 € pour la pose de 3 bâches (PENA- Point d'eau naturel artificiel) en vue de la défense incendie dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi qu'une participation du Conseil Départemental à hauteur de 7000.00 €. Nous sommes en attente de réponse pour un autre dossier déposé dans le cadre de la DETR pour l'éclairage du stade de foot.
- Monsieur le Maire expose au conseil le problème de la toiture du gite d'étape à Chrétienville. Il a demandé plusieurs devis pour la restauration de la toiture avec diverses versions. Cependant, le gîte n'étant pas classé au titre des monuments historiques et la commune percevant des locations, cet édifice ne peut être subventionné. Un dossier sera soumis à la préfecture pour une subvention au titre de la DETR dans le cadre de la préservation du patrimoine.

Pour information, Monsieur le Maire présente un bilan des locations encaissées et des dépenses liées au Gîte (bilan déficitaire). Pour les raisons de sécurité évoquées plus haut, le conseil décide de ne plus louer le gîte durant l'année 2020.

o ANTENNE RELAI ORANGE au BOCAGE: Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal de juillet dernier, celui-ci avait accepté, dans le cadre du déploiement du réseau de téléphonie mobile, l'implantation d'une antenne relai au bocage près de l'autoroute. Monsieur le Maire doit signer le bail et un dossier de permis sera adressé en mairie pour ces travaux. Une information sera communiquée à la population.

TOUR DE TABLE

Marc DUVEY fait part des observations de quelques administrés inquiets concernant le relèvement des Sœurs de la Communauté des Augustines. Ces travaux seront réalisés par les pompes funèbres LHUILLIER du Neubourg dans le respect des personnes, en l'accord et en fonction du souhait du Généralat des Augustines. Les corps seront regroupés dans une sépulture où figurera le nom de chaque sœur sur la pierre tombale. Ces travaux sont à la charge totale de la commune en remerciement du dévouement des sœurs durant deux siècles à la commune.

M. DIJON rappelle son inquiétude pour le virage de la salle des fêtes au niveau de la vitesse excessive des véhicules et soumet l'idée d'inclure le puits dans un plan d'aménagement.

Compte-rendu Conseil Municipal du 04/02/2020

Le repas des anciens est fixé au 1^{er} Mars 2020 à la salle des fêtes. Monsieur le maire souhaite que l'association des anciens prévoie une assemblée générale pour une nouvelle composition du bureau.

Mme BECQUET émet le souhait que soit indiqué « Salle des fêtes » au-dessus de la porte d'entrée ainsi que la possibilité de panneaux signalétiques dans la commune indiquant la salle des fêtes, l'aire de camping-cars. De plus, elle demande que les associations utilisent la salle des associations pour se réunir (petite salle à côté de la salle des fêtes).

Monsieur ADDE propose l'organisation d'une journée bénévolat pour donner un coup de fraîcheur à la salle des associations (revêtement/peinture).

Mme LEBEC apprécie le revêtement de la salle des fêtes ; elle demande des informations sur la cavité souterraine. Elle souhaite que les élus réfléchissent sur l'endroit où installer la boîte à livres (voir l'améliorer, la protéger contre l'humidité).

Mme COLLEMARE informe que l'ATCH se réunira le mardi 18 février à 17 h 00 au gîte.

M. LEMAIRE réclame des protections provisoires pour les vitraux de l'église St Ouen.

Séance close à 22 h 00.

Prochaine réunion de conseil le vendredi 06 mars 2020 à 19 h 30.